

«Le Roi ayant demandé que la crise ministérielle se terminât aussi vite que possible, les arrêtés de la démission de M. de Blochausen et de ma nomination furent rédigés de suite au secrétariat luxembourgeois à Lahaye et signés le même jour.

«J'obtins du Roi, après beaucoup d'hésitation de ce dernier, que la démission de M. de Blochausen fût qualifiée d'honorable.»

Rentrés à Luxembourg, Thilges et Simons se mirent en rapports avec Eyschen et Kirpach pour les engager à entrer dans le nouveau cabinet.

Avec le directeur-général des Finances Mathias Mongenast, qui n'avait pas démissionné, le ministère comprenait, outre son président chargé aussi des Affaires étrangères, Paul Eyschen au département de la Justice et Henri Kirpach au département de l'Intérieur.

L'accueil réservé au ministère Thilges fut à ce point sympathique que tous les membres de la Chambre — à l'exception de quatre députés empêchés par la maladie — assistèrent au banquet auquel le président du gouvernement les avait conviés à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire 1885/86. «Une pareille unanimité, écrit Thilges le 29. 11. 1885 au roi grand-duc, ne s'était pas rencontrée depuis des années, et elle a été considérée par tous les assistants comme le signe évident d'une parfaite entente.»

Si l'on excepte le krach des établissements du groupe Berger-Fehlen (14), la période de 1885 à 1888, pendant laquelle les rênes du gouvernement se trouvaient entre les mains d'Edouard Thilges, ne s'est pas fait remarquer par des événements extraordinaires. En ordre général bienfaisante pour le pays, elle peut donc être comparée à ces ménages heureux dont on prétend un peu gratuitement qu'ils n'ont pas d'histoire.

Dirigées par M. Mongenast, qui avait déjà fait partie du ministère de Blochausen, et qui devait le marquer de son empreinte jusqu'en 1915, les finances du pays se portaient au mieux.

Comme nous l'apprend un projet de message à la Chambre (que Thilges avait préparé pour le roi, mais qui ne fut point utilisé parce que la session de 1887/88 fut ouverte par simple déclaration), «les économies des exercices précédents fournissent des ressources pour assurer la marche régulière et progressive de tous les services publics. Rien n'empêchera la continuation d'importantes affectations à l'achèvement du réseau des chemins de fer vicinaux , aux encouragements à l'agriculture et à l'enseignement public »

«Le prochain achèvement du chemin de fer de Wiltz à la frontière belge ouvrira une nouvelle ligne internationale. Il en sera de même de la ligne de Trois-Vierges à la frontière de l'Allemagne, dont les travaux sont sérieusement entamés. Les travaux de la ligne de Diekirch à Vianden, actuellement poussés avec vigueur, garantissent l'exécution complète . . . des trois petites lignes secondaires qui ont pour objet de relier enfin les trois derniers de nos chefs-lieux de canton au réseau national.»